

**McKenna, Neil**

---

**De :** Clow, Brian  
**Envoyé :** Samedi 18 avril 2020, 12 h 18  
**À :** PMO.F ExecutiveTeam / Équipe Executive F.CPM  
**C. c. :** Ahmad, Cameron; Gagnon, Chantal; Kim, Sabrina  
**Objet :** TR : Exemption de la FEMA pour le Canada

Voir ci-dessous. Nous savons depuis environ une semaine que le Canada a cette exemption... mais elle est maintenant publique sur le site Web de la FEMA. Alex Lawrence l'a signalé à quelques journalistes. Katie Simpson fera un reportage sur le sujet.

**De :** Lawrence, Alex <[Alex.Lawrence@dpmo-cvpm.gc.ca](mailto:Alex.Lawrence@dpmo-cvpm.gc.ca)>  
**Envoyé :** samedi le 18 avril 2020, 12 h 16  
**À :** Clow, Brian <[Brian.Clow@pmo-cpnn.gc.ca](mailto:Brian.Clow@pmo-cpnn.gc.ca)>  
**Objet :** Exemption de la FEMA pour le Canada

La Federal Emergency Management Agency (FEMA) a maintenant déposé un avis d'exemption dans le Registre fédéral confirmant que les exportations vers le Canada sont exclues du Mémorandum présidentiel interdisant certaines exportations d'EPI (respirateurs N95, autres masques et gants). Il sera officiellement publié le 21 avril.

Je suis en train de copier-coller la section clé pour que vous puissiez voir le libellé précis (le document est long et il y a neuf exemptions, dont le Canada).

Voici le lien public vers le document complet : : <https://www.federalregister.gov/documents/2020/04/21/2020-08542/prioritization-and-allocation-of-certain-scarce-or-threatened-health-and-medical-resources-for>

\*\*\*

Établissement des priorités et affectation de certaines ressources médicales et sanitaires rares ou menacées à des fins domestiques; Exemptions  
AGENCE : Federal Emergency Management Agency, DHS.  
MESURE : Notification des exemptions.

---

RÉSUMÉ : La Federal Emergency Management Agency (FEMA) annonce des exemptions à une règle finale temporaire que la FEMA a publiée dans le Federal Register le 10 avril 2020.

\*\*\*

Les exemptions sont les suivantes.

(9) Envois dont la destination finale est le Canada ou le Mexique.

L'Administrateur reconnaît le rôle important que jouent nos voisins les plus proches dans les intérêts de la défense nationale des États-Unis. L'intégration des économies et des chaînes d'approvisionnement entre les États-Unis, le Mexique et le Canada est solide.

De nombreux secteurs essentiels — par exemple, l'alimentation et l'agriculture, les communications et l'énergie, l'automobile et l'industrie, la gestion de l'eau et des eaux usées, l'application de la loi et les premiers intervenants — transcendent les frontières nationales. Les répercussions négatives sur les travailleurs, y compris le manque d'EPI, dans ces secteurs et d'autres secteurs critiques au Canada et au Mexique, peuvent entraîner des interruptions importantes des chaînes d'approvisionnement correspondantes aux États-Unis et, en retour, peuvent perturber le flux important du commerce transfrontalier avec nos voisins. De plus, les États-Unis entretiennent des liens économiques et diplomatiques étroits avec ces pays, qui seraient touchés négativement par la restriction des exportations de matières visées dans ces pays. Dans l'ordonnance d'attribution, l'administrateur a spécifiquement désigné la réduction des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, tant au pays qu'à l'étranger, ainsi que les relations internationales et les considérations diplomatiques comme éléments clés de la promotion de la défense nationale.

Le ralentissement ou l'interruption du transport des matériaux couverts à travers les lignes nationales vers le Canada et le Mexique aurait des répercussions négatives sur chacune d'elles. Pour ces raisons, l'administrateur a déterminé que cette exemption est nécessaire et appropriée pour promouvoir la défense nationale.

La FEMA exigera une lettre d'attestation indiquant que les articles expédiés sont destinés à être utilisés et non à être transbordés par le Canada ou le Mexique, qui sera soumise à la FEMA par le système d'imagerie documentaire de CBP et versée au dossier de CBP, certifiant à la FEMA le but de l'expédition des matériaux couverts.

Alex Lawrence  
Directeur des communications | Director of Communications  
Cabinet de la vice-première ministre | Office of the Deputy Prime Minister  
[Alex.Lawrence@dpmo-cvpm.gc.ca](mailto:Alex.Lawrence@dpmo-cvpm.gc.ca)

